



Schweizerischer Bankpersonalverband
Association suisse des employés de banque
Associazione svizzera degli impiegati di banca

Les Cercles-Consultants de l'ASEB

A l'occasion de sa première Assemblée générale, la Région de Suisse Romande et du Tessin a créé un réseau de consultation permanente de ses membres sous forme de "cercle-consultants".

1. Qu'est-ce qu'un cercle-consultant ?

Le comité de la Région romande est constitué de personnes venant de tous les cantons de Suisse Romande et du Tessin. Certains de ses membres peuvent compter sur l'appui d'un comité cantonal. Ailleurs, ces comités n'existent plus. Nous avons impérativement besoin d'informations et d'avis qui nous viennent de tous les cantons, de toutes les catégories de banques et du plus grand nombre de collaboratrices et collaborateurs.

Dans ce but notre comité vous propose de devenir consultants pour l'un ou les domaines qui sont à la pointe de nos préoccupations ces prochains mois, à savoir

- La politique de rémunération
- La protection de la santé
- La participation
- Les licenciements et le chômage

Le nombre de cercles n'est pas limité, d'autres propositions surgiront certainement en cours d'exercice à l'initiative du comité ou de nos membres.

2. Comment ça marche ?

Les consultants recevront selon un rythme que l'actualité et l'évolution des problèmes nous imposeront des informations, des questionnaires ou sondages exigeants de courtes réponses. Elles nous permettront d'orienter nos travaux et de serrer au plus près les réalités de chacune

et chacun dans notre branche. Les résultats de ces travaux seront **régulièrement** communiqués aux consultants qui pourront naturellement réagir s'ils le souhaitent. Ce dialogue régulier permettra au comité de la région de représenter et défendre les attentes de nos membres tant auprès des directions bancaires qu'auprès des organes centraux de notre association.

Tout se passe par mail et ne devrait pas constituer une lourde charge pour les consultants.

3. Qui peut être consultante ou consultant ?

Toute personne membre de notre association encore en activité ou retraitée. Nous envisageons de laisser aux retraités le droit de s'exprimer, leurs expériences nous intéressent. Sans passé, pas d'avenir.

4. Comment s'annoncer ?

Sur notre adresse spéciale en précisant votre ou vos domaines de consultation. Vous resterez libre de quitter les cercles-consultants à tout moment par simple communication.

cercles.consultants@aseb.ch

**Le Comité de la Région de
Suisse Romande et du Tessin**

Genève et Lausanne, le 22 janvier 2010